

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Francis Heaulme, le tueur sans mobile - Le débrief**

T'es contente qu'on allait se balader, mami?

Non.

Au fait, Sarah t'embrasse.

Vous êtes toujours ensemble.

C'est ta voiture, ça?

Oui, j'ai acheté une Volkswagen.

Eh bien, allons-y, mon chéri.

C'est si facile d'être fier d'une Volkswagen.

Pendant les portes ouvertes Volkswagen du 10 août 13 mars,

profitez de 3 500 euros d'avantage clients sur le T-Cross.

Remise conseiller pour l'achat d'un T-Cross 9.

Offre au particulier dans la limite des stocks disponibles,

valable du 1er au 31 mars dans le réseau participant France Métropolitaine.

Voir conditions sur volsvagen.fr.

Au quotidien, prenez les transports en commun.

Pour commenter son histoire du jour,

Christophe Ondelat reçoit un invité,

acteur direct de son récit.

Voilà donc pour cette histoire.

Je dois à la vérité judiciaire de vous dire tout de suite que

concernant l'affaire de Montigny-Lémès,

parce qu'il faut être dans les clous,

Francis Solme, c'est pour vieux via son avocate

qui est là au téléphone, Liliane Glock, en cassation,

et que donc, dans l'attente de la décision de la cour de cassation,

il est à nouveau présumé innocent.

Maître Glock, vous êtes son avocat depuis combien de temps?

98, je crois, donc plus de 20 ans.

Tout à fait, depuis 20 ans d'année, début 98, c'est ça.

Vous avez bien fait de rectifier quand même, là.

On est dans l'attente depuis combien de temps

de cette décision de la cour de cassation entre nous très longtemps?

Non, pas tellement.

Il a été condamné à Versailles l'année dernière.

Et le dossier a bien avancé.

Je vous précise que le pourvoi est soutenu.

Ça veut dire qu'on a déposé des mémoires, etc.

et la décision devrait intervenir rapidement.

Donc s'il vous plaît, ne dites pas.

Vous avez raison de dire, on a cru à tort que c'était Dils,

puisque la cour de cassation de Versailles l'a dit,

eux de pardon de Lyon l'a dit,

mais vous n'avez pas raison de dire que c'est Francis Solme.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Francis Heaulme, le tueur sans mobile - Le débrief**

Nous avons fait cette mise au point.

Un mot, maître Glock, sur cette qualification de tueur en série.

J'ai donné mon avis.

Quel est le vôtre?

Est-ce que votre client est un tueur en série?

Moi, je vais vous donner la vie du docteur Bernstein, qui est un des psychiatres ayant expertisé.

Et c'est le docteur Bernstein, lui tout seul, qui a dit, ce n'est pas un tueur en série, c'est un tueur multiple.

Voilà.

Un tueur en série, on comprend bien qu'il y a un fil conducteur entre les meurtres.

Et là, il n'y en a pas.

C'est sûr que c'est des meurtres qui sont commis tout à fait au hasard, c'est complètement aléatoire.

Et le docteur Bernstein, lui aussi, a donné une explication, parce que tout le monde se dit,

Francis Solme, au fond, n'en veut pas à ses victimes, n'en veut à personne en général,

mais il ne reste pas moins qu'il tue des gens.

Je pense que personne ne viendra dire le contraire, même son avocat.

Mais vous-même, Lyon Glock,

vous n'avez pas trouvé un fil attiré entre tous ces meurtres?

Non, mais je n'en trouverai pas parce qu'il n'y en a pas.

Simplement, le docteur Bernstein dit,

il faut qu'un certain nombre de circonstances soient réunies.

Et lui, il parle presque systématiquement d'un trio,

une ambiance à caractère sexuel,

une victime, et un troisième qui interprète la partie sexuelle.

C'est l'hypothèse du docteur.

C'est ça, il lui faut qu'il fasse...

Pas forcément, mais enfin,

on va dire qui interprète la partie sexuelle du scénario.

On pourrait dire ça comme ça.

22 ans à être son avocat, Lyon Glock,

un mot là-dessus.

On est d'accord qu'il ne vous a jamais donné un seul centime pour vous rémunérer au titre de sa défense.

Il n'a jamais donné le moindre centime à quelques avocats que ce soit pour la bonne raison qui n'a pas les sentiments question.

Et sa sœur, non plus, qui est son seul soutien?

Non, non, absolument pas.

Vous savez que mon frère Gonzales de Gaspar m'a précédé.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Francis Heaulme, le tueur sans mobile - Le débrief**

Si vous laissez, ce sont des dossiers d'être juridictionnels.  
Vous touchez combien comme ça?  
Parce que c'est l'occasion de raconter.  
Pour défendre Hulme par jour, l'aide juridictionnelle vous donne combien?  
C'est difficile de vous dire exactement.  
Franchement, si on prend le procès de Versailles,  
je vais dire à quelques milliers d'euros,  
ça veut dire entre 5 et 7 peut-être pour un mois d'audience.  
Et la taille du dossier à lire intégralement d'un bout à l'autre  
pour assurer sa défense?  
Alors je suppose que là, vous parlez du dossier de Montigny,  
le dossier des enfants.  
25 000 pièces? 30 000 pièces?  
Oui, c'est énorme.  
Donc il n'y a pas trop d'une mesure.  
Ma question en fait, Liliangloch, c'est pourquoi est-ce que vous faites ça?  
Benévolement?  
Déjà, ce n'est pas tout à fait le bénévol.  
Ce n'est pas la peine de prendre des grands verres en disant 7 000 euros, c'est rien.  
Bon, c'est vrai que ce n'est pas beaucoup quand même.  
Il faut dire les choses telles qu'elles sont.  
Mais si vous voulez, on est avocat pénaliste ou pas,  
allez demander aux chirurgiens pourquoi ils ont peur des furoncs.  
Je veux dire, si vous voulez vous être médecin,  
c'est pas forcément des cas faciles, vous êtes avocat, c'est pareil.  
J'ajouterais quand ce qui concerne Francis Hall,  
j'espère ne choquer personne, je ne voudrais surtout pas heurter les victimes ou leurs proches.  
Mais c'est quelqu'un qui est d'une fréquentation facile.  
Francis Hall, c'est quelqu'un qui a besoin d'un traitement,  
qui a besoin d'un cadre.  
Et partant de là, si vous demandez à l'administration pénitentiaire,  
ils vont vous dire que c'est un détenu modèle ou à peu près.  
Mais entre la première, vous avez sans doute plaidé dans les dernières affaires,  
et puis ensuite, il y a eu ce gros break jusqu'au procès de Montigny les messes.  
Prenant ces années-là, par exemple, vous n'avez plus rien à faire avec lui.  
Vous allez le voir quand même?  
Je ne vais pas le voir très souvent parce que c'est loin.  
Mais je peux vous dire, par exemple, qu'il m'a téléphoné avant hier.  
Et il n'a jamais cessé de me téléphoner.  
Mais pour vous dire quoi, sans entrer dans votre intimité?  
Écoutez, c'est un très vieux client, voilà, depuis très longtemps.  
Il est très correct à la différence de certains.  
Il m'appelle un petit coup, il y a deux, trois choses à me dire,

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Francis Heaulme, le tueur sans mobile - Le débrief**

mais ce n'est pas toujours pour demander quelque chose.  
Il donne de ses nouvelles, il ne m'appelle pas tous les jours,  
mais ça, il m'appelle au moins une fois par mois quand même.  
Si vous voulez Franciscaux, je crois que son univers, c'est sa famille.  
Et ce qu'il y a autour, c'est beaucoup plus difficile pour lui.  
Je ne me souviens pas de la première vidéo que je lui ai rendue,  
sauf pour une chose.  
Il m'a dit, il ressemblait à ma sœur,  
et j'ai vu que c'était quelque chose de très important pour lui.  
Sa sœur continue de lui rendre visite aujourd'hui.  
Elle n'a jamais lâché.  
Complètement.  
Elle en a quand même un mérite assez extraordinaire,  
parce que depuis le début, ce que ça représente,  
d'être la sœur de Franciscaux, ce n'est pas rien.  
Voilà.  
Elle a vraiment un immense mérite, c'est évident.  
Alors, est-ce que...  
Si vous voulez, Franciscaux, c'est le produit d'une société  
qui ne veut pas assumer les indices duquel produit.  
C'est ça, quand même.  
Parce qu'il avait cette maladie que personne n'a détecté.  
L'aurait-on détecté qu'on l'aurait soigné avant,  
si on l'avait soigné avant,  
peut-être ne serait-il pas passé à l'acte?  
Est-ce que vous avez tenté au fil des procès de plaider ça?  
Non.  
Non, non, ça, en plus, ce n'est pas exact.  
Ce n'est pas... Les experts disent,  
si vous voulez, le syndrome de Cline Salter,  
on vous dit que ça n'a pas tendance à produire des criminels,  
et ensuite, ça ne se soigne pas,  
parce que c'est une trisomie, on ne peut rien y faire.  
Mais c'est plutôt que s'il avait été pris en charge socialement.  
Si vous voulez un titre de Francis Solme avec le parcours qui l'a,  
il n'y a pas de place pour lui dans la société.  
Au XIXe siècle, je ne sais pas,  
peut-être le curé de son village se serait occupé de lui,  
lui l'aurait surveillé, lui aurait lavé la Sacristie le samedi,  
des choses comme ça.  
Si vous voulez, il a eu une époque où il n'y a pas de place pour les gens comme lui.  
Ce qui est saisissant pas...  
Quand sa mère le surveillait un peu, ça allait.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Francis Heaulme, le tueur sans mobile - Le débrief**

À partir du moment où il n'y a plus sa mère, c'est fini.  
Ce qui est saisissant par exemple, c'est l'histoire de ces problèmes de vue.  
Jusqu'à ce qu'il soit en âge de travailler,  
donc grand adolescent ou jeune adulte,  
personne ne se soit aperçu qu'il n'y voyait rien.  
C'est fou.  
Oui, personne ne se préoccupe vraiment de lui.  
Et lui, il ne s'exprime pas tellement.  
C'est pas quelqu'un qui a beaucoup de choses à dire.  
Il n'a pas demandé, il n'a pas dit, je vois rien.  
Non.  
Probablement.  
Et je vais dire une chose horrible pour un avocat,  
mais il n'a jamais été aussi bien suivi médicalement que depuis qu'il est en prison.  
Ça lui va à la prison.  
Je vais pas dire ça.  
Je vais pas me forcer à dire ça.  
Oui, c'est pas votre genre.  
Il y a vraiment des choses qui sont positives pour lui.  
Il est en prison depuis 1992.  
Il a eu zéro compte rendu d'incidents.  
Le compte rendu d'incidents, c'est le tout qu'il trouve.  
Vous êtes chamayé avec un autre détenu, etc.  
Je ne connais personne d'autre qui a été aussi longtemps en prison  
sans le moindre contrôler d'incidents.  
Quelque part, ça le sécurise, quoi.  
D'être dans cette maison centrale à NC-SIME en Alsace,  
puisque c'est là qu'il est détenu depuis très longtemps, presque depuis le début,  
ça le sécurise dans cette cour de promenade.  
C'est un personnage qui a besoin d'un contenant,  
si on peut dire les choses comme ça.  
Et s'il a un contenant, c'est quelqu'un qui n'embête pas les autres.  
C'est terrible de dire ça, vous avez rappelé son casier.  
Moi, je viens de dire ça, je veux pas que ça soit mal interprété,  
mais il est vraiment comme ça.  
Ah oui, à un moment, moi, j'ai trouvé absolument passionnante.  
Et ce procès, vous n'y étiez pas, je pense, pas encore,  
le procès du meurtre de Laurence Guillaume.  
Avec ce réquisitoire de l'avocat général qui lui dit,  
je vais demander votre enfermement en vie,  
parce qu'il n'y a pas d'autre solution.  
Votre place est peut-être en psychiatrie,  
mais on n'a pas la méthode pour l'instant.

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Francis Heaulme, le tueur sans mobile - Le débrief

Cet espèce d'aveu qui est extrêmement rare,  
du côté d'un avocat général,  
que peut-être, bien sûr, ça n'est pas un malade mental  
au sens où le définit la loi, mais quand même, on n'est pas loin.  
Ça doit être une spécialité de messe,  
parce que moi, j'ai eu une autre affaire comme ça,  
d'une petite fille égorgée, j'avais défendu l'accusé.  
Et il a été condamné, la présidente de la cour d'assises disant,  
j'espère que son état mental sera pris en charge,  
comme il faut, en milieu pénitentiaire.  
Parce que là, on bute sur un os.  
Oui, mais ça, il y a un problème récurrent en France.  
Tout le monde le sait, il y a plein de détenus  
qui ont besoin d'une assistance psychiatrique,  
et qui en lourdement besoin, je veux dire, pas un petit peu,  
ils ne sont pas un peu déprimés, ce n'est pas ça, c'est du lourd.  
C'est vrai que c'est des problèmes psychiatriques  
qui sont gérés par l'administration pénitentiaire,  
elle n'a pas envie que ça, et elle n'est pas prévue pour ça.  
Parce que quand on regarde le cas de Francis Hulme,  
l'alignement des meurtres, l'absence de mobile,  
la sauvagerie des coups portés, etc.,  
suggèrent une pathologie mentale.  
Alors, ça n'est donc pas une psychose,  
donc ça n'entre pas dans le cas de l'excuse pénale,  
mais enfin, il y a un trou dans le dispositif.  
On a tous bien compris.  
Qui est-ce encore? Vous avez rappelé l'affaire du petit...  
Je l'ai suivi.  
À ce moment-là, il était hospitalisé en interne, en psychiatrie.  
Il avait le droit de sortir accompagné, et c'était le cas.  
Il était accompagné par un membre du personnel.  
Je ne redis pas ce qui est arrivé aux petits juristes viviles.  
Quand il rentre le soir à l'établissement,  
il demande d'avoir la psychologue,  
et il lui dit, j'ai tué quelqu'un.  
Et la psychologue lui dit, attendez, Monsieur Hulme,  
ne racontez pas des trucs pareils, montez dans votre chambre.  
C'est dingue quand même, si je puis dire.  
Merci Lillian Glock d'avoir accepté de revenir sur tout ça  
tant d'années après, j'adore discuter avec vous définitivement.